



1944 – 2019

Soixante-quinzième anniversaire

de la Libération

Dans les jours qui suivent l'armistice du 22 juin 1940, des Français commencent à entrer en résistance contre l'occupant nazi. Certains rejoignent le général de Gaulle à Londres, d'autres entreprennent de cacher des armes, d'autres enfin, comme le général de Lattre, à Clermont-Ferrand le 1er août, donne rendez-vous aux soldats de la 14ème DI pour le jour où il faudra reprendre le combat et crée, à Opme, la première de ses écoles de cadres.

Progressivement des mouvements de Résistance se créent. D'abord dans la zone non occupée puis en zone occupée. Des organisations militaires secrètes se forment comme l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée), l'AS (Armée Secrète) et les FTP (Francs Tireurs Partisans).

A partir de 1943, les réfractaires au STO affluent dans les maquis, à l'origine zones refuges dans des régions isolées (Ain, Isère, Savoie et Haute Savoie, Corrèze). Les maquis s'organisent en groupes paramilitaires et entreprennent de plus en plus des actions de guérilla. Le 1er février 1944, toutes les forces de la Résistance sont regroupées et forment les FFI.

Les FFI vont libérer 17 départements et accompagner les troupes américaines et françaises dans les combats de la Libération, avant que 135 000 d'entre eux ne rejoignent la Première Armée Française et deviennent soldats. C'est **l'amalgame**. Ils contribuent, par leur engagement volontaire, à former la « Première Armée Française », dont on a dit qu'elle était « une sorte de miracle d'unité nationale ».

La Fondation Maréchal de Lattre, à l'occasion du 75ème anniversaire de la Libération, rend hommage aux Français Libres, aux Résistants et aux Maquisards et à tous les combattants de la « Première Armée Française », cette armée qui fut, sous le commandement du général de Lattre, l'outil militaire de la Victoire française de 1945.

F. de Saint-Aubin
et les Membres du Bureau National



Ce livre publié par la Fondation Maréchal de Lattre apporte aux vingt et un chapitres de l'exposition éponyme, un complément précieux, par ses développements, ses tableaux et ses illustrations. Mais il est aussi un ouvrage qui se suffit à lui-même.

Le livre s'adresse à tous les publics, mais en particulier aux passionnés de l'histoire de la Seconde guerre mondiale comme aux plus jeunes : collégiens de Troisième, lycéens, étudiants.

Il est préfacé par le général de CA André Sciard, président honoraire de la Fondation Maréchal de Lattre.

L'ouvrage sera disponible auprès du Bureau national de la Fondation à partir de septembre 2019.

DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

RÉCIT DU GÉNÉRAL DE LATTRE



Le général de Gaulle et le général de Lattre à Alger en décembre 1943.

n'y provoquait pas une moindre fièvre qu'en France même. Il résumait notre raison d'être. Pour la plupart d'entre nous, il avait un sens presque physique et la libération prenait un visage humain, celui d'une mère, d'une épouse ou d'enfants à serrer dans ses bras.

Tous cependant, du Commandant en chef au simple Tirailleur, nous savions que notre devoir était plus haut encore. Nous étions imprégnés par cette mystique que nous nous battions non seulement pour libérer notre Patrie mais pour montrer au Monde qu'il n'avait pas eu tort de conserver sa foi en la France.

Ainsi, lorsqu'en juin 1944, nos Coloniaux, nos « Chocs », nos Commandos d'Afrique et nos Goumiers enlevèrent l'île d'Elbe en un galop d'essai de 53 heures de combats furieux, ce n'était pas, certes, pour y chercher des ombres, mais pour prouver que nous étions prêts à un nouvel envol qui nous ramenât jusqu'au Rhin, puis jusqu'à Berlin, cette capitale prussienne que nulle Armée victorieuse n'avait conquise, depuis Napoléon.



17 juin 1944, débarquement des troupes françaises dans la baie de Marina di Campo.

Telle était la volonté commune de notre Armée, appelée alors Armée « B ». Celle-ci se composait de cinq Divisions d'infanterie et de deux Divisions blindées seulement, puisque celle du général Leclerc, la 2^{ème} DB avait rejoint les forces alliées débarquées en Normandie. Elle comprenait en outre de nombreux éléments de réserve générale : parachutistes, goumiers, commandos chasseurs de choc, tanks-destroyers, artilleurs et sapeurs : au total, au départ, 256 000 hommes.

C'était sans doute peu au regard de nos ambitions. Mais, comme il ne pouvait être question de renoncer à nos projets, il ne nous restait qu'à nous soumettre volontairement à cette règle : toujours tenter de réaliser de grandes choses avec des moyens logiquement insuffisants. Pour y réussir nous nous donnons deux consignes : pour tous, ferveur ; pour le commandement à tous les échelons, imagination et audace.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous trouvons le jour « J », le 15 août 1944.



Le général de Lattre et son état-major à bord du Batory. A sa gauche, le général de Larminat.

C'est en décembre 1943 que j'arrivai à Alger. (...) Il vous sera facile de deviner l'indicible joie avec laquelle je retrouvai mes camarades pour participer avec eux à la libération et la fierté que j'éprouvai lorsque le général de Gaulle me fit l'honneur de me placer à leur tête et de me confier le commandement de l'armée de débarquement.

Le débarquement ! Il faut avoir vécu la veillée d'armes en Afrique pour savoir que ce mot magique

Ce jour-là, précédées de nos Commandos d'Afrique et du Groupe Naval d'Assaut de Corde, trois divisions américaines, soutenues par notre 1^{ère} Division blindée, débarquent entre Toulon et Nice, dans la région de Saint-Tropez, Saint-Raphaël. Sous la protection de ce corps d'assaut franco-américain, le gros de l'Armée française débarquera à son tour, à partir du 16 août, par échelon successifs.



L'Armada alliée en Méditerranée : 2 200 bâtiments dont 880 navires de guerre parmi lesquels une trentaine français.

Spectacle indicible ! De Tarente et de Brindisi, d'Ajaccio et de Bastia, d'Oran et d'Alger, des centaines de navires convergent pour former une Armada de plus de 2 200 bâtiments concentrés sur les points de débarquement choisis. Le 16, à 17 heures, la terre est en vue. Dans le lointain, on devine la Forêt des Maures qui brûle. Sur chaque navire, les couleurs montent, la « Marseillaise » éclate. Les croiseurs de notre escorte défilent, les équipages rangés à la bande, à contrebord du bâtiment qui porte ma « marque ».



A l'horizon, les côtes de Provence.

Dans la paix lumineuse de ce soir provençal, sur la mer aux reflets d'or que pas une ride ne trouble, les Français du premier échelon de débarquement, les yeux embués de larmes, regardent, avides, l'horizon qui leur apporte le premier sourire de la Patrie retrouvée.

Une heure plus tard, malgré les bombardements de l'aviation allemande, les premiers éléments touchent terre et, sous la protection de la DCA du convoi, les débarquements se poursuivent sans interruption. Et dès le 17 août, le PC de l'Armée est installé à Cogolin.



Le général de Lattre, devant la mairie de Cogolin. Le conseil municipal vient de le nommer citoyen d'honneur de la ville.

Les plans établis prévoient l'attaque quinze jours après le débarquement, une fois mis à terre les deux premiers échelons de l'armée, l'artillerie et les munirions nécessaires... Je n'ai encore que 16 000 hommes, 30 chars et 80 canons contre 30 000 Allemands disposant de 250 canons.

Faut-il opter pour la prudence et pour l'audace, pour la sagesse ou pour le risque ? Mais j'ai une confiance trop absolue dans la jeunesse, l'élan et la capacité manœuvrière de mes troupes pour ne pas oser. J'attaque donc le 18 août ... Toulon est pris en 6 jours et Marseille en 9 jours, soit 60 jours d'avance sur le planning et nous faisons 30.000 prisonniers !

Texte d'après le document tapuscrit de la conférence donnée par le général de Lattre, le 15 mai 1950, à Cognac. Archives de la Fondation Maréchal de Lattre. Crédit photographique : ECPAD et Collection Fondation Maréchal de Lattre

CÉRÉMONIES DE JANVIER 2019



La Fondation commémore, chaque année, en janvier la mort du Maréchal de Lattre. Elle associe à l'hommage de celui dont elle porte le nom, les Combattants de la Première Armée Française, ceux d'Indochine et d'Algérie.

Dépôt de gerbe par M. Francis de Saint-Aubin et M. Philibert de Loisy accompagnés de deux élèves du collège Dupanloup de Boulogne-Billancourt.

Ravivage de la Flamme par M. de Saint-Aubin, deux élèves du collège Dupanloup et de gauche à droite, M. Philibert de Loisy, M. Grégoire Gauger, représentant Mme d'Hauteserre, maire du 8ème, M. le Lt-colonel Michel Ferrari, du cabinet militaire du Président du Sénat, représentant M. Gérard Larcher; M. André Rakoto, directeur du SD de l'ONACVG de Paris, représentant Mme Antoine, directrice générale de l'ONACVG et Mme Darrieusecq, Secrétaire d'Etat auprès de Mme Parly, Ministre des Armées.



A Paris, le 11 janvier, M. de Saint-Aubin, au nom de tous les bénévoles de la Fondation, a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et a ravivé la Flamme. Il était entouré de membres du Bureau national, d'amis et sympathisants de la Fondation et d'élèves de Troisième du

collège Dupanloup de Boulogne-Billancourt. Le drapeau de la Fondation était porté par une collégienne de Dupanloup et celui de la Flamme par le commandant del Fondo.

Le 20 janvier, des messes ont été célébrées à l'intention du Maréchal de Lattre et de ses Compagnons de guerre à Paris, Dijon, Mulhouse, etc. Le même jour, la Fondation était représentée à Mouilleron-en-Pareds, par Mme Martineau-Burgalat, présidente du Comité de Loire-Atlantique, qui a déposé une gerbe sur la tombe du Maréchal de Lattre au nom de tous les bénévoles de la Fondation.



M. le commandant Marc del Fondo, au premier plan, et une partie des porte-drapeaux devant la stèle à la mémoire du Maréchal de Lattre en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à l'issue de la messe du 20 janvier 2019 célébrée par Mgr Romanet de Beaume, évêque aux armées.



Dépôt de gerbe par Mme Martineau-Burgalat, sur la tombe du Maréchal de Lattre.

DON REÇU



La Fondation Maréchal de Lattre remercie le donateur de la plaque commémorative du temps réglementaire, comme homme du rang, effectué par Jean de Lattre au 29ème régiment de Dragons à Provins. L'intégration à Saint-Cyr exigeait à l'époque que les candidats reçus au concours accomplissent un stage préalable d'une année en corps de troupe. La plaque rappelle que Jean de Lattre a effectué des fonctions de brigadier d'escouade en 1908 – 1909 dans la caserne des Dragons de Provins.

NOS PEINES

La Fondation a la tristesse d'annoncer le décès du colonel Jacques Ricoux survenu le 26 janvier 2019. Le colonel Ricoux a présidé pendant de longues années le Comité départemental de l'Aube de la Fondation Maréchal de Lattre. La Fondation, très touchée par cette disparition, exprime à sa famille son émotion et lui adresse ses sincères condoléances.

NOMINATIONS

Par décision du 5 février, M. de Saint-Aubin a nommé, M. Alain Guy, Président du Comité départemental de la Fondation de l'Hérault. M. Alain Guy exerçait, depuis le 5 décembre 2017, les fonctions de délégué de la Fondation pour Montpellier Méditerranée Métropole.
Par décision du 21 février, M. de Saint-Aubin a nommé, M. Jean-Marc Forge, Président du Comité départemental de la Fondation de Vendée.

DÉCORATIONS

Erratum : La rédaction de la Lettre d'information vous prie de noter que c'est le général d'armée Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'Honneur, qui a remis les insignes de Grand Officier de la Légion d'Honneur au général de Corps d'armée André Sciard, le 18 octobre 2018 à l'Hôtel de Salm, contrairement à ce qui a été écrit dans la Lettre d'information n° 43 de janvier 2019.
La Fondation renouvelle au général de corps d'armée André Sciard ses chaleureuses félicitations.

M. Michel Gay, ancien camarade de Bernard de Lattre en Indochine, membre d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre, a été promu, le 31 août 2018, au grade d'officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. La Fondation présente à M. Michel Gay ses chaleureuses félicitations.

COMITÉ DE L'AUBE

Hommage au colonel Ricoux



Le 26 janvier, le Comité de l'Aube avait la tristesse de perdre son ancien président: Le colonel Jacques Ricoux, à l'âge de 94 ans.

Quand la guerre éclate en 1940, son père est en fonction à l'Etat-Major de Lille. Puis officier de liaison à l'Etat-Major de Bordeaux, il est affecté à Toulouse. Il tente en vain de gagner Londres. Il a l'idée de passer en Afrique où il intègre le 3^{ème} Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Jacques prépare son bac mais s'inscrit à un groupe sportif « qui drainait les fils d'officiers et de sous-officiers ». Il aidait la nuit son père à camoufler le matériel et le carburant qui avaient été détournés.

Premier au concours des candidats aspirants, il intègre l'école de Chercell.

Apprenant le débarquement imminent de Provence, il démissionne pour intégrer une unité opérationnelle. Il fait le débarquement comme sergent dans une unité de transmissions. Il participe aux campagnes de France, d'Indochine et à la guerre d'Algérie.

Saint Cyrien, ingénieur des télécommunications, il a dirigé les transmissions du centre d'essai nucléaire au Sahara puis commandé le 40^{ème} Régiment de transmissions chargé de l'expérimentation des systèmes de télécommunications de l'Armée de terre.

En 1977, il entreprend une deuxième carrière civile, dans l'Aube. Il exerce des mandats au sein de commissions économiques et sociales du département.

Par ailleurs, il a été: Président de Rhin et Danube pour l'Aube, Président de la Ligue des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Secrétaire Général de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur et Président du Comité de l'Aube de la Fondation Maréchal de Lattre de 2003 à 2010.

Le Colonel Ricoux était officier de la Légion d'Honneur et commandeur des Palmes Académiques.

De nombreux drapeaux, des Présidents et membres des Associations Patriotiques ainsi que ses amis chasseurs l'ont accompagné lors de ses obsèques en l'église de Saint André les Vergers, le jeudi 31 janvier. M. de Saint-Aubin et le Bureau National de la Fondation étaient représentés par le Président du Comité du département de l'Aube.

Dany Martin-Fèvre
Président du Comité départemental de l'Aube

COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Maintenir la mémoire du Maréchal de Lattre, des combattants de la Première Armée Française et d'Indochine, mettre en œuvre



des actions pédagogiques au bénéfice des jeunes générations mais aussi assurer par divers moyens l'entraide et la solidarité pour celles et ceux qui se sont dévoués pour la France, tels sont les objectifs du Comité départemental que préside M. Michel Serves.

Le 1^{er} novembre, à La Mède puis à Châteauneuf-les-Martigues, le président Serves, M. Yves Chalou et plusieurs membres du Comité ont représenté la Fondation aux différentes cérémonies du Souvenir.

A l'occasion des cérémonies du centenaire de l'armistice du

11 novembre 1918, différents membres du Comité ont participé aux cérémonies commémoratives dans leur commune respective. A Châteauneuf-les-Martigues, M. Michel Serves était présent au cimetière « le Clos », à la messe en l'église de Châteauneuf puis à la cérémonie au monument aux morts de la Ville.



Cimetière Le Clos : Dépôt de gerbe par M. Guy Tur, UNC, M. David Barris, Souvenir Français et le président Michel Serves.



Dépôt de gerbe au monument aux morts par le Président Michel Serves accompagné de M. Yves Chalou et de Mme G. Lagrange. De nombreux porte-drapeaux étaient présents dont celui du Comité. La Marseillaise a été chantée par les écoliers des écoles primaires.

Le 1^{er} décembre, à la Mède, le Comité a tenu sa réunion annuelle. Mme Nicole Serves, dans son rapport, a présenté le bilan de l'année écoulée et les nombreux projets pour 2019.



De gauche à droite : M. J.B. Sagletti, 1^{er} adjoint au Maire, le Président Michel Serves, M. P.J. Palmisano, Mme Nicole Serves et Mme Brigitte Virzi-Gonzalès, conseillère régionale de Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le 4 décembre, à Berre-l'Étang et le 5, à Châteauneuf-les-Martigues, des membres du Comité ont participé aux cérémonies en hommage aux morts de la guerre d'Algérie, des conflits du Maroc et de Tunisie et des Harkis massacrés par le FLN. Rappelons que la Fondation s'est beaucoup investie pour les appelés en Algérie et qu'elle a apporté après 1962, dans la mesure de ses possibilités, un soutien très fort aux Harkis et à leur famille.



Berre l'Étang. Le président Serves lors de son allocution.

Le 18 janvier, le Président du Comité était présent aux vœux de la Mairie de Châteauneuf-les-Martigues et le 18 à l'AG du Souvenir français, témoignant ainsi des excellentes relations entre les deux

organisations. Le 27, le Président Serves et des membres du Comité ont assisté à la Messe, en la Collégiale du Sacré Cœur, à la mémoire des morts de l'UNC et de la Légion Etrangère.

Le 7 février, à la Préfecture de Marseille, le président Serves, M. Palmisano et M. A. Boualam ont participé aux travaux de mise en place des différentes cérémonies 2019 pour le 75^{ème} anniversaire de la Libération.

Enfin, dans le cadre de la solidarité entre la Fondation et l'UNC, le Comité était présent aux AG des sections de l'UNC de Châteauneuf-les-Martigues le 2 février, de Saint-Victoret le 22 et de Miramas-Saint-Chamas le 24.

COMITÉ DE CHARENTE-MARITIME

Le samedi 19 janvier à Moulleron-en-Pareds, en préambule à la cérémonie à la mémoire du Maréchal de Lattre, une délégation du Comité départemental constituée de son Président, de sa Vice-présidente et de trois membres du conseil d'administration, a participé à l'assemblée générale ordinaire de l'Institut Vendéen Clemenceau-de Lattre, dans les locaux du musée de la maison natale de Clémenceau.

Le vendredi 15 février, le Comité départemental était également représenté, par son Président et sa Vice-présidente, à la cérémonie annuelle des morts en service de la Gendarmerie à La Rochelle.

L'assemblée plénière du Comité s'est tenue le 22 mars à Châtelailon-Plage sous la présidence du Lt-colonel Cosset et avec la participation de Mme Kervella, directrice du SD de l'ONACVG.

Dans son rapport moral, le Président a rappelé les activités de l'année 2018, notamment les activités mémorielles, comme le voyage organisé au Mont Faron, à Toulon en septembre ou la présentation d'une exposition, en partenariat avec Rhin et Danube sur *la Force noire*, exposition complétée par *un Bilan de la Première guerre mondiale et une présentation des hôpitaux militaires en Charente-Maritime*. Le Président a ensuite chaleureusement remercié les Membres du Comité pour l'aide apportée par chacun pour la mise en œuvre de ces activités puis il a présenté les projets 2019.

En concluant son rapport, le président Cosset a notamment déclaré: *Comme par le passé, le Comité départemental a été particulièrement actif au cours de l'année 2018. L'esprit « Fondation Maréchal de Lattre », dont l'objet est d'agir et d'intervenir dans le cadre de l'entraide, de la solidarité, du devoir de mémoire et de l'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes générations, continue à vivre en dépit de l'incertitude de nos disponibilités liées aux aléas de la vie. Forts de nos valeurs et de notre engagement, pour ne pas subir, nous sommes toujours en mesure d'être des sentinelles constructives et éclairées.*

Le Comité a ensuite entendu le rapport financier, lequel a été approuvé à l'unanimité. Enfin le Président a nommé ou reconduit les membres du Bureau départemental, les délégués d'arrondissement, le délégué auprès de l'Association départementale Rhin et Danube et les titulaires de fonctions spécifiques.

Avant que le Président en lève la séance, Mme Kervella, directrice du SD de l'ONACVG, a félicité le Comité pour ses nombreuses activités dans le cadre du devoir de mémoire et de l'éducation à la citoyenneté des jeunes.



La réunion plénière du Comité départemental a été clôturée par un dépôt de gerbe au monument aux morts de Châtelailon-Plage. Mme Kervella et le Lt-colonel Cosset remercient les Portedrapeaux qui viennent de participer à la cérémonie.

COMITÉ DE CÔTE D'OR

De novembre à mars le Comité départemental, que préside Mme Cornu, a mis en œuvre de nombreuses activités dans le cadre des missions de la Fondation.

Le mois de novembre a été dominé par la Grande Guerre et l'armistice. Le 6, Mme Cornu était présente à Talant au vernissage de l'exposition *Hommes et femmes, une génération dans la Guerre*. Le 7, aux Archives départementales, plusieurs membres du Comité ont découvert

l'exposition *Petits Poucets de la Grande Guerre*. Cette exposition présentait un remarquable ensemble d'objets du quotidien provenant de la Collection d'artisanat des tranchées du général François, commandant l'école de gendarmerie de Dijon.



Le 9, lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) organisée à Saint-Apollinaire par le centre du service national de Dijon, Mme Cornu a remis à 2 jeunes leur certificat individuel de participation.

Mme Cornu s'entretient avec un jeune homme auquel elle remet son certificat de participation.

Ce même jour à Dijon, Mme Cornu, accompagné de membres du Comité, a participé, aux cérémonies du 48^{ème} anniversaire de la mort du général de Gaulle tandis que Mme Pierrat, représentait le Comité à Ahuy pour l'inauguration de deux expositions: *Côte d'Or 1914-1918, un territoire de guerre* et *Ahuy et Messigny-et-Vantoux au sortir de la Grande Guerre*.

Le 11, la Fondation s'est jointe à Dijon et à Talant au nombreux public venu commémorer le Centenaire de l'armistice et a quêté dans plusieurs communes pour le « Bleu de France ».

Le 15, Mme Cornu a prononcé à Talant une conférence sur le thème: *Les conséquences de la Grande Guerre pour la France*. L'enregistrement de La Marseillaise par Marthe Chenal, en 1915, a été très apprécié par le public venu nombreux.

Ce même sujet a été présenté le 23 à Clénay et le 26, à Chevigny St Sauveur devant 140 élèves de Troisième.

Le 16, une pièce de théâtre *Marguerite était marraine de guerre*, interprétée par la Compagnie Au fil des chats a retenu toute l'attention des élèves de Troisième du collège Henri Dunant de Dijon en présence de Mme Cornu et de M. Lecot. Le 20, la Présidente a participé à Chenôve à une soirée d'information sur Les différentes ressources financières d'une association. Enfin le 22, Mme Cornu assistait, à Chevigny, à l'inauguration de l'événement *Chevigny pour ne pas oublier*, en lien avec la Guerre 14/18.

Le 1^{er} décembre, Mme Cornu était présente au Quartier Deflandre à Dijon, à la remise du fanion à la 39^{ème} Promotion de la Préparation Militaire Marine « Second Maître Denommey » et le 5, elle représentait la Fondation aux cérémonies en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie, puis aux troisième assises du bénévolat en Côte-d'Or organisées par le Conseil départemental.

Mme Cornu et des membres du Comité ont participé en janvier à de nombreuses cérémonies: vœux, galettes, AG. Le 9, Mme Cornu a participé aux travaux de la commission départementale du concours national de la Résistance et de la Déportation pour le choix des sujets.

Le 12, le Comité s'est réuni autour d'un ordre du jour chargé: accueil du docteur Poussot, colonel de réserve, conseiller municipal de Saint-Jean-de-Losne (secteur dans lequel il sera le délégué de la Fondation), rapports d'activités et financier, projets, bilan du site internet.

Le 27, la Présidente a assisté à Dijon et à Chenôve à l'hommage rendu à deux grandes figures locales de la Résistance, victimes de leur engagement, Maxime Guillot et Marcel Naudot.



Mme Cornu remet l'insigne au Docteur Poussot l'insigne de la Fondation.



Le 10 février, le Comité a organisé une lecture spectaculaire, salle Jean Gabin, à Talant, pour célébrer le 130^{ème} anniversaire de la naissance du Maréchal de Lattre. Deux acteurs de la Compagnie théâtrale *Le Rocher des Doms*, Laurence Boyenval et Sylvain Marmoat, ont fait revivre son épopée. Trois Anciens et trois Jeunes sont également intervenus.

M. Marmoat, Mme Pierrat et M. Augustin Mari, membre du Comité.

Le 13, Mme Cornu a présenté *Jean de Lattre de Tassigny, Maréchal de France* devant une quarantaine de Terminales Bac Pro à la Maison Familiale Rurale de Semur-en-Auxois.



Les élèves Bac Pro de la MRF de Semur en Auxois

Ce même jour, Mme Lecot représentait le Comité à l'école de gendarmerie de Dijon à l'occasion de la venue des élèves-gendarmes de la 1^{ère} compagnie d'instruction et d'élèves de la garde civile espagnole de l'académie de Baeza.

Le 14, la Présidente a assisté en Préfecture à la réunion de préparation des cérémonies officielles de 2019 et le 15, elle était au Quartier Deflandre, pour l'hommage aux morts de la gendarmerie, victimes du devoir. Le 21, à l'école de gendarmerie, Mme Lecot a remis le Prix de la Fondation à Guillaume de La Lande de Calan, major de la 13^{ème} promotion de la 3^{ème} compagnie.

Le 6 mars, Mme Cornu a évoqué *Les conséquences de la Grande Guerre pour la France* devant une trentaine d'élèves de Troisième de la Maison familiale rurale de Semur en Auxois.



Les élèves de Troisième de la MFR de Semur en Auxois. A droite, Mme Cornu.

Le 8, à Dijon, Mme Cormu a assisté à la conférence de Mme Durnet-Archeret sur *Le costume féminin après la Première Guerre mondiale*, conférence donnée dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes et le 9, elle a répondu à l'invitation des Amis du Souvenir pour leur AG à Fontaine les Dijon.

Enfin, le 11, à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la mort, à Dijon, du Général d'Armée Henri Giraud, (*Galerie photos à consulter sur le site fml21.com*), la Fondation a organisé plusieurs cérémonies en accord avec sa famille et avec le soutien de la Ville: messe dans la crypte de



Dévoilement de la plaque sur le mur de la demeure familiale du général d'armée Henri Giraud.

l'église du Sacré-Coeur, hommage au square Giraud devant le monument élevé à la mémoire du Général, buffet au caveau de l'Amicale de la Marine, inauguration d'une plaque au 29 avenue V. Hugo. Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette journée commémorative.

DÉLÉGATION DU DOUAISIS

La délégation du Douaisis, que préside M. Didier Mouquet, ne cesse de développer des actions de mémoire et d'éducation à la citoyenneté auprès des jeunes générations. C'est dans ces perspectives que la Délégation de la Fondation contribue activement aux activités du Comité d'Entente de la Ville de Douai et des Environs d'autant que M. Mouquet en est le trésorier.

Au cours de l'année 2018, La délégation a apporté son concours actif aux cérémonies commémoratives du centenaire de l'armistice de 1918 qui se sont déroulées du 20 octobre au 18 novembre.

Le 20 octobre un concert donné par les petits Chanteurs de Lambres et la Musique municipale de Douai en l'église Notre dame a ouvert les commémorations du centenaire.

Du 7 au 11 novembre, une importante exposition a été présentée, à la Mairie de Douai, sur les différentes phases de la guerre.



Vue d'ensemble de l'exposition dans la salle des fêtes de la Mairie de Douai. Au premier plan, la reconstitution d'une tranchée.

Le 11 novembre, la Ville de Douai a solennellement commémoré l'armistice par un défilé dans la ville, une cérémonie Place d'armes et une autre au monument aux morts.



Défilé des Porte-drapeaux dans Douai. On distingue M. Mouquet, au centre de la photo, donnant la main à une jeune Douaisienne.

Lors de leur retraite, en septembre 1918, les Allemands ont emmené de force, à pied, de nombreux habitants vers Mons et Bruxelles. Mons héberge environ 5000 réfugiés dans des locaux réquisitionnés. C'est pourquoi une délégation du Douaisis, qui comprenait M. Mouquet, s'est rendue à Mons, le 11 novembre, pour une cérémonie du souvenir.

Depuis 1965, la ville de Douai est jumelée avec Recklinghausen, une ville de la Ruhr. C'est dans le cadre du jumelage et de la réconciliation franco-allemande, que des Porte-drapeaux du Douaisis ont participé le 18 novembre aux cérémonies du Souvenir au monument

aux morts Lothar à Recklinghausen et au monument commémoratif de la Place Stresemann à Recklinghausen Suderwich.



Instantané de la cérémonie à Recklinghausen. A gauche, M. Cbureau, maire de Douai, lors de son allocution et, au centre, les 18 Porte-drapeaux de la délégation du Douaisis.

Ainsi, la Fondation, dans le Douaisis, maintient avec force et conviction la mémoire des combattants de la Première Guerre mondiale et notamment celle du jeune capitaine de Lattre, futur maréchal de France.

COMITÉ DE L'HÉRAULT

Déjà délégué pour Montpellier Métropole Méditerranée, M. Alain Guy assure dorénavant la représentation de la Fondation dans le département de l'Hérault. Il est facilement joignable à l'adresse internet du Comité: cd34fmdl@gmail.com

M. Alain Guy, qui a commencé à constituer son Comité, s'est, d'ores et déjà, adjoint le concours deux personnalités: M. Julien Belmonte, ancien officier des Spahis et M. Rabah Hamzaoui, Harki.

Le Comité retrouve l'aura, qui de longue date était la sienne, dans une ville et un département où le général de Lattre a laissé une forte empreinte, tant pour ses actions de 1942, que pour son retour en triomphateur lors de la libération de Montpellier, le 2 septembre 1944.

Le Comité départemental, l'UNC et le Cercle Algérien ont fait célébrer le 26 mars, en la cathédrale de Montpellier, une messe à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.

M. Alain Guy travaille, en partenariat avec l'UNC, à la préparation de projets d'activités pour les mois à venir, en particulier, le 16 mai, une conférence par M. Julien Belmonte, au Grand Hôtel du Midi sur *Le Ma-*

réchal de Lattre, un parcours d'exception et *Anecdotes sur la libération de Montpellier en 1944*. Une Messe de Te Deum est également prévue, le **2 septembre**, pour le 75^{ème} anniversaire de la libération de Montpellier. Le Comité souhaiterait, qu'à l'occasion de cet anniversaire, une plaque commémorative soit apposée sur le mur des Halles de la ville, auprès



duquel les chars de la Première Armée Française ont stationné lors de la venue du général de Lattre.

Chars de la Première Armée Française, dans Montpellier, le 2 septembre 1944.

LOIRE

A l'initiative conjointe de M. Charbonnier, maire de Chamboeuf, commune à 20 km au nord de Saint-Etienne, et de M. Philibert de Loisy, président délégué de la Fondation Maréchal de Lattre, l'exposition *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire, 1944 - 1945*, a été présentée le 11 novembre à la mairie.

L'exposition a remporté un franc succès. De nombreux visiteurs, ainsi que les scolaires de la commune, se sont succédé dans la salle de l'exposition, tout au long du temps de l'ouverture au public. Ils ont pu découvrir, ou redécouvrir, le fabuleux parcours de ces jeunes gens, soldats et résistants engagés pour la durée de la guerre, qui ont formé, par une sorte de miracle national, l'Armée de la Libération.

M. Charbonnier pendant son allocution lors de la cérémonie au monument aux morts. A sa droite, M. Philibert de Loisy.



Par cette exposition, les Chambutaires ont associé au centenaire de l'armistice de 1918 la victoire de l'armée française de 1944 - 1945.

COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE

En 2018, Mme Martineau-Burgalat a représenté le Comité départemental à de nombreuses cérémonies, notamment celle, le **10 février**, en hommage aux Résistants condamnés à mort par les Nazis, en Janvier 1943, à Nantes (« Procès des 42 », « Procès des 16 », ainsi qu'à celles en hommage aux gendarmes (**16 février**) et aux policiers (**16 mai**) victimes du devoir.



Mme Martineau-Burgalat prononçant une allocution lors de la cérémonie à la stèle Maréchal de Lattre du Croisic, le 3 juin 2018. A son côté M. Christian Cabellic, représentant Mme Quellard, maire du Croisic.

La Comité départemental, en partenariat avec la Mairie du Croisic a organisé, du **3 au 10 juin 2018** à l'ancienne criée, une rétrospective sur le Maréchal de Lattre.

Cette rétrospective était composée des deux expositions de la Fondation : *Le général de Lattre et la Première Armée Française, l'alchimie d'une victoire 1944 - 1945*, et *Indochine 1951, une année de victoires*. Des planches sur la vie du Maréchal de Lattre, de sa naissance à juin 1940, et de nombreux documents inédits, dont des lettres personnelles de la Maréchale de Lattre à Mme Martineau-Burgalat, ont également été présentés. Elle a été vue par plus de deux mille visiteurs.



Mme Martineau-Burgalat prononçant l'allocution d'ouverture de la « rétrospective Maréchal de Lattre ». A son côté M. Christian Cabellic.



Remise solennelle de l'insigne de la Fondation à Mme Michèle Quellard, maire du Croisic.

Dans une petite plaquette, devenue semestrielle, Mme Martineau-Burgalat présente les activités du Comité auprès des nombreux soutiens de la Fondation dans le département et du grand public.

COMITÉ DU LOT-ET-GARONNE

A l'occasion de la fin des commémorations du centenaire du premier conflit mondial, le Comité départemental, que préside M. Henri Jacquin, a organisé, le **16 novembre 2018**, dans la salle de l'espace culturel F. Mitterrand, à Boé, un spectacle musical : *La der des ders en mots et chansons*.

Ce spectacle a été mis en scène grâce à la participation bénévoles du groupe Théâtre'al Boé

(12 adultes), du groupe de chant Boé SI - Boé La (8 chanteurs) et du groupe de danse « les amis de la danse rétro (7 couples), 30 enfants des écoles primaires de Boé et 15 adolescents.



Le public, venu nombreux, applaudit chaleureusement les participants à la fin du spectacle qui a été très apprécié.

La soirée théâtrale s'est achevée par une quête au profit du Bleuets de France.

COMITÉ DU PUY-DE-DÔME

Le 9 janvier 1943, le général de Lattre est condamné à 10 ans de prison par le tribunal d'Etat siégeant à Lyon. Il est transféré le 2 février à la prison de Riom. Une prison où ont été internés avant lui Léon Blum ou Jean Zay.

Le général de Lattre occupe, au premier étage, une cellule assez grande qui avait été celle, en février 1942, de l'ancien président du



Mai 1943, dans la cour des condamnés à mort, le général de Lattre ratisse une plate-bande.

Conseil Daladier. Il peut recevoir son épouse et Bernard mais le général de Lattre, dès le premier jour de son incarcération, envisage de s'évader. Il devra attendre 9 mois.

Avec l'aide de son épouse, de leur fils Bernard et de la Résistance, le général de Lattre s'évade dans la nuit du 2 au 3 septembre 1943. Il est caché par des Résistants dans une ferme isolée avant de gagner Lyon puis Pont de Vaux et Manziat d'où il s'envolera, dans la nuit du 16 au 17 octobre, pour l'Angleterre avant de rejoindre Alger.

Cette prison est aujourd'hui menacée par des projets de restructuration de cet espace urbain. Le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, que préside le lt-colonel Chevalier, (Tél.: 04 73 55 62 10 - adresse internet: chevalierdominique@yahoo.fr) souhaite la sauvegarde de ce lieu qui conserve des pages d'Histoire de la seconde guerre mondiale. Des premiers résultats ont été obtenus, le projet est gelé mais rien n'est encore gagné. Des projets mémoriels et éducatifs pourraient être mis en œuvre mais il faut pour cela agir sur le levier politique.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2019

Pour la 14^{ème} année consécutive, la **Fondation Maréchal de Lattre** publie un *document pédagogique* pour le 8 Mai.



Lecture à Vannes, devant le monument aux morts, le 8 mai 2018, de l'Ordre du Jour n° 9 par M. Clément Ferré, élève ingénieur. A ses côtés M. Roland Lambert, président du Comité départemental du Morbihan de la Fondation.

Ce document est destiné en priorité aux scolaires, élèves des classes de Troisième et des classes de lycées généraux, technologiques et professionnels. Ce document est disponible auprès de tous les Comités départementaux de la Fondation ou auprès du Bureau National en version papier ou numérique. Il sera remis en particulier aux Jeunes qui auront à lire **l'Ordre du Jour N° 9** lors des cérémonies organisées par les collectivités territoriales.

Les Comités départementaux sont invités à prendre contact avec les Professeurs d'Histoire, les proviseurs de lycées et les principaux de collèges de leur département ainsi qu'avec les maires et les Correspondants Défense des municipalités afin que de nombreux Jeunes puissent être associés aux cérémonies du 8 mai 2019 dans leur commune.



FONDATION MARÉCHAL DE LATTRE

Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 - Fax 01 71 28 23 42
Internet : www.fondationmarechalatlattre.fr • Contact : Fmldelattreparis@gmail.com

DE LA RESISTANCE A LA PREMIERE ARMEE FRANCAISE



L'exemple du Bataillon de Chartreuse

Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.
La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955)

Le Bureau National recherche des bénévoles, de préférence sur Paris et en région parisienne, qui pourraient l'aider dans ses tâches administratives : aide à la comptabilité, aide à la gestion de son fichier et aide à la lettre d'information. Il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'internet. La Fondation recherche également un Porte-Drapeau sur Paris. Prendre contact avec le Bureau National par courrier électronique.

Les deux expositions de la Fondation Maréchal de Lattre :

Indochine 1951, l'année de Lattre – une année de victoires (16 panneaux)

Le général de Lattre et la Première Armée française, l'alchimie d'une victoire française, 1944 – 1945 (21 panneaux)

Les deux expositions **s'adressent à tous les publics et en particulier aux scolaires. Elles ont été conçues de façon très souple. Elles peuvent être présentées en entier ou par thème avec un ou plusieurs panneaux, notamment dans les collèges et lycées pour celles et ceux qui vont à la rencontre des élèves dans leur classe. Outre les aspects militaires les expositions abordent d'autres thèmes plus généraux rarement abordés.**

Panneaux impression numérique - quadri recto haute définition support bâche 0,80 m x 1,90 m ; 4 œillets.

Les deux expositions sont disponibles, sous conditions, auprès du Bureau national. Elles peuvent être également achetées.

La Fondation Maréchal de Lattre, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des dons et des legs.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Par exemple un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €.

Les legs sont exonérés de droits de mutation et de droits de succession.

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose

- ◆ **Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence**, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ **Automne 1944 - hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace**, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ **De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame**, - Prix unitaire, 25 € port compris
- ◆ **Jean de Lattre, maréchal de France : le soldat-l'homme-le politique**, - Prix unitaire 26 €, port compris
- ◆ **De Gaulle, de Lattre : destins croisés** - Prix unitaire 10 €, port compris
- ◆ **Le général de Lattre en Indochine, 1951 - une année de victoires**, - Prix unitaire 25 €, port compris
- ◆ **Insigne de la Fondation** - Prix unitaire 6 €, port compris. Forfait 10 Insignes : 50 €, port compris
- **Commandes à adresser au Bureau National de la Fondation ou à votre Comité départemental**



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles

Impression : Groupe Lecaux Imprimerie - 02 33 88 52 52

MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre

Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 (jeudi après-midi)

Internet : www.fondationmarechalatlattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@aol.com • Fmldelattreparis@gmail.com

Directeur de la Publication : M. le colonel Baudrais. **Rédacteur en chef** : M. F. de Saint-Aubin, Président

Comité de Rédaction : Mme E. de Saint-Aubin, M. le cl Aguilera, M. G. Bonnier, M. Ph. de Loisy, M. le CE del Fondo

